

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE

AVIS n°2017-5

Date : 11/04/2018	Plan d'actions local IFRECOR Mayotte 2016-2020	Vote : majorité des membres
-------------------	--	-----------------------------

Pour donner suite à la finalisation du Plan d'actions local IFRECOR Mayotte 2016-2020, le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte (CSPN) a fait l'objet d'une consultation afin de valider ce document stratégique.

Le CSPN souligne le bien fondé et l'importance des actions menées dans le cadre des gestions des ressources et notamment des "réserves tournantes" pour la collecte des poulpes communs (*Octopus cyanea*).

Concernant les formations récifo-lagonaires de Mayotte, le CSPN remarque que le plan se limite surtout à des communautés vivant dans des biotopes benthiques le plus souvent inférieurs à 10m de profondeur : platiers et pentes supérieures de récifs coralliens, herbiers de phanérogames marines et mangroves de la zone intertidale. Cependant, dans le lagon de Mayotte, les peuplements à dominance de coraux Scléactiniaires sont encore florissants jusqu'à -40 et -50 m de profondeur, dans les zones de faible turbidité et ce sous la forme de pinacles de 2 à 5 m de haut (exemple : dans le détroit de anse Choa-Pte. W de Dzaoudzi ; dans le centre du lagon du Grand Récif du Nord-Est, entre le récif de la Prévoyante et l'arrière de la barrière récifale). Souvent négligés du fait des contraintes techniques qu'imposent l'environnement dans lequel ils évoluent, l'étude de ce type de peuplements représenterait un net approfondissement des connaissances sur les habitats du lagon.

Le CSPN insiste également sur les difficultés liées à la disponibilité de taxonomistes capables d'identifier les invertébrés marins des écosystèmes récifo-lagonaires. Par conséquent, le conseil recommande l'édition d'une liste exhaustive d'experts en activité, capable d'identifier les espèces marines du sud-ouest de l'Océan Indien et la publication de guides techniques de qualité.

Enfin, le CSPN regrette l'absence d'étude approfondie des sédiments des fonds du lagon, mises-à-part les quelques stations D.C.E. suivies dans le cadre du SDAGE de Mayotte. Le développement de ce sujet de recherche pourrait être intégré dans l'axe du plan d'actions visant à "surveiller l'évolution de l'état des écosystèmes".

Avis n° 2017-5:

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte émet un avis favorable au Plan d'actions local IFRECOR 2016/2020. Il salue l'importance des orientations stratégiques en faveur des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

Le Président du CSPN



CHAMSSIDINE Houlam